



Couvre-feu de 21h à 6h



Bonjour à toutes et à tous,

Je ne pensais pas qu'un jour j'aurais à écrire l'épisode 12 de la lettre COVID. Force est de constater que je m'étais trompé. J'étais aussi loin d'imaginer que j'aurais à vous parler de **couvre-feu**.

Ce couvre-feu s'appliquera donc à compter de samedi, entre 21 heures et 6 heures, en Île-de-France pour une durée d'au moins 4 semaines. Les déplacements seront donc interdits de 21 h à 6 h du matin à partir de samedi soir – **et de minuit à 6 h dès samedi matin**.

Des dérogations au couvre-feu ont été prévues :

- pour raisons de santé;
- pour raisons professionnelles;
- pour aider un proche en situation de dépendance;
- pour des raisons de transport;
- pour sortir son animal de compagnie.

Des attestations seront bientôt disponibles. Nous ne manquerons pas de vous les mettre à disposition, à la boulangerie, en mairie, sur notre site internet.

A Rochefort, JE DÎNE PLUS TÔT

Max 6 convives à table



L'Escu de Rohan
Quatre siècles de restauration

J'AIME  MONRESTO

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS**

 Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique	 Éviter de se toucher le visage	 Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire
 Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir	 Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres	
 Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter	 Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades	

Pour que ce couvre-feu ne dure pas éternellement, appliquons les gestes barrières. Sauvons des vies.

Si vous avez raté ou si vous voulez retrouver les communications précédentes sur la COVID, [cliquez ici](#). Portez-vous bien, protégez-vous bien.

Sylvain LAMBERT

